



Lundi, le 13 mai 2013.

Cher M. Goulet,
(Ingénieur, Directeur service du génie pour Ville de Laval)

Comme vous le savez sans doute, notre employé Luc Lemay, estimateur depuis plus de 30 ans et ancien vice-président de J. Dufresne Asphaltte, a été interpellé jeudi dernier concernant l'octroi de plusieurs contrats par la Ville de Laval. Il en va de même pour mon père, Jocelyn Dufresne, à propos d'agissements qui concernent son entreprise, Jocelyn Dufresne inc., et qui n'ont rien à voir avec J. Dufresne Asphaltte Ltee.

Dans un premier temps, je tiens à vous informer que depuis le vendredi 10 mai, Luc Lemay a été suspendu. Cette décision restera en vigueur tant que les procédures judiciaires ne seront pas complétées.

Aussi, les gestes reprochés à Jocelyn Dufresne ne concernent aucunement notre entreprise. Jocelyn Dufresne inc., qui appartient à Jocelyn Dufresne, est une entreprise complètement indépendante de J. Dufresne Asphaltte Ltee, dont je suis le seul actionnaire. À l'heure actuelle, J. Dufresne Asphaltte n'est visée par aucune procédure judiciaire liée à cette récente opération policière.

Depuis que j'ai pris la tête de l'entreprise en 2009, j'ai travaillé chaque jour pour qu'elle soit un exemple d'intégrité et d'honnêteté à Laval tout en atteignant les plus hauts standards de qualité dans la réalisation des travaux de nos clients. C'est ce que nous allons continuer d'accomplir chaque jour avec nos employés.

J. Dufresne Asphaltte est une entreprise intègre, qui ne tolère pas que ses employés se livrent à des gestes répréhensibles dans le cadre de ses affaires. C'est pourquoi nous avons agi à la suite de la récente opération policière. Nos clients et partenaires d'affaires peuvent être assurés de l'intégrité dont nous faisons preuve dans le cadre de nos relations d'affaires.

Nous préférons nous abstenir de tout commentaire tant que les procédures judiciaires sont en cours, mais il ne faut pas y voir un signe que J. Dufresne Asphaltte a quelque chose à se reprocher. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions, je tenterai d'y répondre dans la mesure du possible.

Cordialement

Danick Dufresne, ing.

Président, J. Dufresne Asphaltte inc.



Lundi, le 13 mai 2013.

Cher M. Duplessis,
(Maire Ville de Laval)

Comme vous le savez sans doute, notre employé Luc Lemay, estimateur depuis plus de 30 ans et ancien vice-président de J. Dufresne Asphalte, a été interpellé jeudi dernier concernant l'octroi de plusieurs contrats par la Ville de Laval. Il en va de même pour mon père, Jocelyn Dufresne, à propos d'agissements qui concernent son entreprise, Jocelyn Dufresne inc., et qui n'ont rien à voir avec J. Dufresne Asphalte Ltee.

Dans un premier temps, je tiens à vous informer que depuis le vendredi 10 mai, Luc Lemay a été suspendu. Cette décision restera en vigueur tant que les procédures judiciaires ne seront pas complétées.

Aussi, les gestes reprochés à Jocelyn Dufresne ne concernent aucunement notre entreprise. Jocelyn Dufresne inc., qui appartient à Jocelyn Dufresne, est une entreprise complètement indépendante de J. Dufresne Asphalte Ltee, dont je suis le seul actionnaire. À l'heure actuelle, J. Dufresne Asphalte n'est visée par aucune procédure judiciaire liée à cette récente opération policière.

Depuis que j'ai pris la tête de l'entreprise en 2009, j'ai travaillé chaque jour pour qu'elle soit un exemple d'intégrité et d'honnêteté à Laval tout en atteignant les plus hauts standards de qualité dans la réalisation des travaux de nos clients. C'est ce que nous allons continuer d'accomplir chaque jour avec nos employés.

J. Dufresne Asphalte est une entreprise intègre, qui ne tolère pas que ses employés se livrent à des gestes répréhensibles dans le cadre de ses affaires. C'est pourquoi nous avons agi à la suite de la récente opération policière. Nos clients et partenaires d'affaires peuvent être assurés de l'intégrité dont nous faisons preuve dans le cadre de nos relations d'affaires.

Nous préférons nous abstenir de tout commentaire tant que les procédures judiciaires sont en cours, mais il ne faut pas y voir un signe que J. Dufresne Asphalte a quelque chose à se reprocher. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions, je tenterai d'y répondre dans la mesure du possible.

Cordialement,

Danick Dufresne, ing.

Président, J. Dufresne Asphalte inc.